



www.anqaev.fr



Juin 2019

N° 2019 – 08

Assemblée Générale des adhérents de l'ANQAEV

Rappel : Vendredi 14 juin à 17:00 à la Goëlette, 20 quai des Docks

Voir la convocation envoyée séparément

La prise de conscience des juges et des institutionnels quant aux échéances de santé publique et d'avenir de l'humanité devient évidente.

La Justice administrative est fortement sollicitée. L'Etat est particulièrement visé par trois recours :

- Le 1^{er} octobre 2018, 73 associations demandent auprès du Conseil d'Etat l'exécution forcée et la mise en place d'un calendrier ainsi que d'un financement des feuilles de route émises par le Gouvernement pour la protection de la qualité de l'air auprès du Conseil d'Etat le 1^{er} octobre 2018.
- Le 14 mars 2019, le Tribunal de Paris est saisi par 4 organisations non-gouvernementales pour « **Inaction de l'Etat français contre le changement climatique** ». C'est « L'affaire du siècle »
- Enfin, et c'est très important, le 28 mai 2019, le rapporteur du Tribunal Administratif de Montreuil retient le concept de « **Carence fautive de l'Etat** ». « Le rapporteur public propose de retenir la responsabilité de l'Etat. Si le tribunal suit son avis, ce serait une grande première en France et une grande avancée pour les victimes de la pollution de l'air ».
Le 18 juin nous saurons si les magistrats ont suivi les propositions du rapporteur, ce qui est généralement le cas.

Les institutionnels sur les plans internationaux, européens et nationaux tentent de répondre aux inquiétudes des scientifiques et de la population :

Effectivement, les élus prennent conscience de la dimension inéluctable du dérèglement climatique, du réchauffement et de la multiplication des événements extrêmes comme les fortes chaleurs de cet hiver et la fraîcheur du mois de mai. Il faut bien le dire, les scientifiques sont de plus en plus pessimistes, aux rapports du GIEC sur l'évolution très alarmante des dérèglements climatiques succèdent ceux de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) sur l'effondrement de la biodiversité et la disparition proche d'un million d'espèces animales (rapport du 4 mai 2019).

C'est ainsi que la Commission Européenne organise, à Paris les 11 et 12 juin, une conférence regroupant des scientifiques et des institutionnels sous le nom d'**EurOCEAN** qui est organisée dans le cadre d'une décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques (2012/2030).

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr



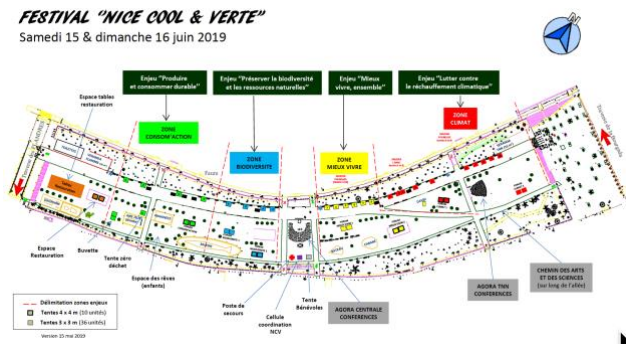
www.anqaev.fr



Sur le plan local, c'est au tour de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) de co-organiser avec l'association Alternatiba les journées « Nice Cool et Verte » les 15 et 16 juin sur la Promenade du Paillon / Coulée verte :

FESTIVAL "NICE COOL & VERTE"

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019



16 juin sur la Promenade du Paillon / Coulée verte :

De nombreux espaces pour découvrir, pratiquer, s'impliquer : 25 stands d'information, 47 conférences, 61 débats et 54 ateliers par des associations, entreprises, experts, universitaires, services et collectivités, Un chemin des sciences et des arts, des animations. Ces journées se dérouleront sur la Promenade du Paillon / Coulée verte.

Notre président, Daniel Moatti, interviendra le 15 juin à deux reprises :

Les freins institutionnels et psychologiques à la transition écologique

Thierry Long, Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie et **Daniel Moatti**, chercheur associé à l'Université Côte d'Azur, Docteur habilité à diriger les recherches au laboratoire Sic. Lab Méditerranée, parleront des freins à la transition écologique. Thierry Long évoquera des freins individuels retardant et entravant la transition écologique, en particulier le consumérisme. Daniel Moatti montrera comment l'intrication entre les institutions publiques et les acteurs économiques ainsi que la complexité institutionnelle retardent les nécessaires prises de décisions.

⇒ Le samedi **15 juin de 12h15 à 12h45** – conférence centrale sur l'Agora.

La pollution de l'air : composants, mesures et santé publique

Roger Ségur, ingénieur, professeur agrégé de physique-chimie, introduira la conférence par une démonstration produisant un petit nuage de dioxyde d'azote ou NO₂. Ensuite il parlera des composants de la pollution aérienne. Prenant le relais, **Daniel Moatti** évoquera l'importance des particules ultrafines et de leurs conséquences sur la santé publique. Enfin, sera abordé le problème des normes des relevés de la qualité de l'air et des discussions et conflits juridiques autour de ces normes en France, dans l'Union Européenne ainsi que les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, en particulier autour des particules ultrafines.

⇒ Le samedi **15 juin de 19h à 19h50** sur le Forum Vivre ensemble 1.

Voir le plan des espaces et le programme détaillé en pièces jointes

Qu'advient-il de la CLPE : Commission Locale de Proximité et de l'Environnement du port de Nice ?

Les 2 dernières réunions des sous-commissions Circulation et Environnement ont eu lieu respectivement les 27 novembre et 5 décembre 2018. Au cours de l'année 2018, nous avons pu y rencontrer les acteurs du port de Nice et non seulement évoquer des dossiers, mais aussi obtenir des avancées importantes. Malheureusement, les Comptes Rendus de ces 2 réunions sont toujours attendus et nous n'avons pas de dates pour de nouvelles réunions éventuelles, pourtant de nombreux problèmes restent en suspens.

Le Bureau de l'ANQAEV Daniel Moatti, Gérard Bonnes et Pierre Colt

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie

Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr